



Protocole de Formation des Officiels Fédéraux

- ◆ **Candidature** à adresser à la Commission des Officiels Techniques LBA.

Conditions : avoir 18 ans minimum, être licencié et être Juge régional de la spécialité ou Juge arbitre régional (pour Courses, Sauts et Lancers) depuis au moins 2 ans.

- ◆ **Formation** :

Un tuteur est attribué aux candidats afin de l'accompagner dans sa formation et préparation à l'examen.

Un regroupement pourra être organisé au niveau régional en fonction des disponibilités du calendrier.

Les informations sont données sur le site de la Ligue, dans les PV de la Commission des Officiels ou par courriel.

- ◆ **Evaluation** de la formation :

Examen écrit et oral (Juge arbitre, Courses, Sauts et Lancers) ou écrit et pratique (chrono, starter et marche).

Il a lieu au niveau de l'Interrégion (Bretagne et Normandie).

La date est fixée par la FFA (mars).

- ◆ **Certification** :

Note d'examen (moyenne Ecrit et Oral / Pratique) > ou = à 15 → Officiel Fédéral

Note d'examen Ecrit ou Oral / Pratique < 12 éliminatoire pour la partie correspondante.

Note d'examen Ecrit ou Oral / Pratique < 10 éliminatoire pour l'ensemble de l'examen.

Spécificités Starters et Chronos

Note Ecrit < 13 ou Note Pratique < 14 éliminatoires pour la partie correspondante.

Note Ecrit ou Pratique < 12 éliminatoire pour l'ensemble de l'examen.

- ◆ **Nomination** par la Commission des Officiels Techniques de la FFA

- ◆ **Spécificités**

Juge Chef de Photo d'Arrivée (chronométrie électrique) :

Avoir le Certificat d'Installateur Manipulateur (CIMP) et le Certificat de Lecteur de Photo Finish (CLPF).

Avoir la qualification régionale correspondante (JPR) et officier en autonomie.

Dossier proposé par un Officiel Fédéral de la spécialité à la Commission des Officiels de la Ligue qui transmet à la Commission des Officiels Techniques FFA pour validation.

Secrétaire Informatique de compétition :

Participation aux secrétariats des compétitions en autonomie.

Etre titulaire des 2 certifications régionales : Piste et Cross-Route

Evaluation lors d'une compétition par le référent SIF (Alain TALARMIN) de la Commission des Officiels Techniques LBA qui propose les dossiers à la Commission des Officiels de la Ligue qui transmet ensuite à la Commission des Officiels Techniques FFA pour validation.